

---

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif EHDA – Commission tenue le mercredi 19 janvier 2011 à 19 h 30 à la salle La Chapelle de la Commission scolaire des Découvreurs**

---

**Présences**

**Représentants des parents**

Claudia Hamel	Maryse Girard
Lucie Latour	Johanne Kirouac
Louise Cloutier	Antoinette Alexandre
Pauline Ratté	Marie-France Dionne
Émilie Villemure	René Chamberland
Isabelle Leclerc	

**Représentant du personnel de soutien**

Anie Lavoie

**Représentante des organismes**

Karine Lévesque

**Représentante du personnel de direction des écoles**

Suzanne Douville

**Représentant de la direction**

Alain St-Pierre

**Personne-ressource**

Paule Mercier

**Représentante des professionnels**

Dominique Roy

**Représentants des enseignants**

Francine Raymond

**Absences**

**Représentants des parents**

Cynthia Paradis  
Richard Pouliot  
Lucie Lépine

**Représentante du personnel de direction des écoles**

Nathalie Blais

**Représentants des enseignants**

Éric Cantin

## **Ordre du jour**

1. *Accueil*
2. *Intervention du public*
3. *Adoption de l'ordre du jour*
4. *Adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2010*
5. *Suivi au procès-verbal du 1<sup>er</sup> décembre 2010*
  - 5.1 *Frais de garde proposition*
  - 5.2
6. *Mot de la présidente*
7. *Rapport de la représentante au Comité de parents*
8. *Démarche TSALE*
9. *Parcours de formation axée sur l'emploi passerelle FP*
10. *Effectifs scolaires*
11. *Autres points:*
  - 11.1 *Rencontre du 25 octobre 2010*
  - 11.2 *Concours école inclusive*
  - 11.3

### **1. ACCUEIL**

Alain St-Pierre souhaite la bienvenue à tous. Claudia Hamel souhaite également la bienvenue à Émilie Villemure et à René Chamberland, deux nouveaux membres du comité qui siégeront officiellement à la prochaine rencontre.

### **2. INTERVENTION DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention du public.

### **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Johanne Kirouac appuyée par Marie-France Dionne.

Les deux points suivants sont ajoutés dans varia :

11.3 AQETA

11.4 Passage primaire/secondaire

### **4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2010**

L'adoption du procès-verbal est proposée par Karine Levesque, appuyée par Francine Raymond avec les modifications suivantes :

- Le nom d'*Isabelle Leclerc* devra apparaître dans la liste des présences;

- Au point 6, il faut lire *Lucie Lépine annonce* ....

## **5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2010**

### **5.1 Frais de garde proposition**

Il est suggéré d'augmenter le montant des frais de garde de 4 \$ à 6 \$. Tous étant en accord avec cette proposition, les corrections seront apportées et le nouveau formulaire sera envoyé par courriel.

### **5.2 Articles**

Louise Cloutier fait lecture d'une partie d'un article traitant d'un projet d'intégration dans une école offrant le programme d'éducation internationale dans une commission scolaire voisine. Suite à cette lecture, elle demande pourquoi un tel projet ne pourrait pas être vécu à la Commission scolaire des Découvreurs. Alain St-Pierre explique que le programme d'éducation internationale au primaire est offert à tous les élèves de l'école qui offre ce programme. Au secondaire, les programmes offerts à la Polyvalente de L'Ancienne-Lorette et à l'école secondaire de Rochebelle sont organisés autour d'une accélération de certains cours, d'un enrichissement des parcours et des ajouts à certaines matières. Les écoles ont mis en place un processus de sélection des élèves pour s'assurer que le choix des élèves représente pour eux un parcours de réussite. Dans les dernières années, il n'est arrivé qu'une seule fois que la liste d'attente au P.É.I. offert à l'école secondaire de Rochebelle soit épuisée (2010-2011). Pour toutes ces raisons, la Commission scolaire n'a pas l'intention de faire modifier les orientations qu'ont prises les écoles dans les procédures d'admission au programme d'éducation internationale.

Les deux articles seront déposés sur le site Internet de la Commission scolaire.

## **6. MOT DE LA PRÉSIDENTE**

### **• Durée des rencontres**

Concernant la durée des rencontres du comité EHDAA, dorénavant, à chaque point de l'ordre du jour un nombre de minutes sera alloué afin d'avoir un meilleur aperçu de la durée de chacun des points abordés.

### **• Rôle des membres du comité**

Certains membres se questionnent sur le rôle d'un membre du comité. Certaines précisions sont apportées. Ce n'est pas un poste décisionnel, mais de réflexion et qui peut influencer la prise de décision. Les parents ont un rôle de représentant des élèves HDAA. Un document est disponible sur le site.

## **7. RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS**

Johanne Kirouac agissait comme substitut au Comité de parents depuis le début du comité 2010-2011. La représentante ayant quitté, elle accepterait de devenir la représentante officielle au

comité de parents si un parent est intéressé à devenir substitut. Les parents sont en réflexion pour combler ce poste.

Johanne Kirouac fait ensuite en bref résumé des éléments discutés à la dernière rencontre du comité de parents. Dans l'avis consultatif sur les calendriers scolaires, les parents demandent que les journées pédagogiques du primaire et celles du secondaire soient arrimées. La Fédération du comité de parents présente deux concours. Le comité travaille à établir ses priorités de travail pour les prochains mois.

## **8. DÉMARCHE TSALE**

Paule Mercier présente l'ensemble de la démarche d'intervention et d'identification du trouble spécifique d'apprentissage du langage écrit (TSALE). Elle en explique l'approche. Celle-ci se veut évolutive et préventive. Cette démarche est en implantation progressive dans quatre milieux différents cette année.

## **9. PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI - PASSERELLE FP**

Paule Mercier explique les différents parcours possibles au secondaire et les passerelles permettant l'accès à différents cheminements.

Concernant la formation préparatoire au travail (FPT), Paule Mercier en explique les balises pour y accéder et fournit des précisions sur le contenu de la formation.

Concernant la formation au programme menant à un métier semi-spécialisé (FMSS), Paule Mercier en présente le contenu. On explique également comment un élève peut accéder à la formation professionnelle suite à la réussite de cette formation.

## **10. EFFECTIFS SCOLAIRES**

Le document des effectifs scolaires est déposé à titre informatif. Paule Mercier en explique le contenu et pourra répondre à des questions à la prochaine rencontre.

## **11. AUTRES POINTS**

### **11.1 Rencontre du 25 octobre 2010**

Alain St-Pierre fait un compte rendu de la rencontre du 25 octobre convoquée par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport concernant les élèves HDAA. La Ministre interpelle le réseau sur quelques points :

- Est-il possible d'augmenter l'intégration des élèves HDAA dans les classes régulières ?
- Peut-on offrir un service plus spécialisé pour certains élèves qui ont des besoins particuliers ?
- Peut-on intégrer certains élèves HDAA dans des programmes particuliers ?

- Pour le privé : peut-on ouvrir les portes aux élèves HDAA ? Le public a réagi fortement concernant la répartition des budgets si l'enveloppe budgétaire globale demeure la même.

L'invitation est lancée aux Commissions scolaires pour une réflexion concernant ces trois questions afin de mettre en place différents comités.

### **11.2 Congrès de l'AQETA**

L'information sera envoyée aux membres pour le contenu du congrès du 23, 24 et 25 mars. Si certains membres sont intéressés, il est possible d'inscrire un membre du comité. Marie-France Dionne se montre intéressée à y assister.

### **11.3 Passage primaire/secondaire**

Certains parents sont préoccupés par le passage primaire/secondaire. Paule Mercier présente ce que la Commission scolaire offre comme ressources d'accompagnement. Un questionnement est soulevé concernant l'ensemble du processus. Il est convenu qu'une discussion pourra avoir lieu lors d'une prochaine rencontre sur un élément précis de la démarche.

Il est également proposé d'avoir une discussion sur la démarche de codification des élèves en difficultés lors d'une prochaine rencontre.

Marie-France Dionne propose la levée de l'assemblée à 22 h 30, appuyée par Isabelle Leclerc.

Claudia Hamel, présidente

Suzanne Douville, secrétaire